

Compte-rendu CM 08-08-21

-DMB

Le CM décide de transférer la somme de 167 € du chapitre 011 (charges à caractère général), article 6068 (autres matières et fournitures), au chapitre 014 (atténuations de produits), article 701249 (reversement agence de l'eau, redevance pollution).

-Rapport CLECT

CLECT= Commission locale d'évaluation des charges transférées.

Elle fixe les montants financiers que chaque commune verse à la Communauté de communes, en fonction des compétences qui lui sont transférées : voirie, scolaire et périscolaire.

Suite au nouveau transfert de voirie de certaines communes à la CCTS (4 515 mètres pour Breurey), à la fermeture d'écoles, et à la volonté de certaines communes d'ajouter une somme supplémentaire pour l'entretien des voiries (10 000 € pour Breurey), la CLECT a établi un nouveau rapport d'évaluation des charges transférées, qui s'établissent ainsi pour Breurey :

-voirie : 45 000 €

-scolaire : 31 096 €

-périscolaire : 16 744 €

L

-Vente parcelle ZH 109

Le CM décide de mettre en vente la parcelle ZH 109, de 6,40 ares, rue de la Creusotte. Parcelle constructible, mais escarpée. Prix : 1 200 €.

-Accessibilité secrétariat-APC

Les différents travaux retenus sont :

-accueil de l'APC, pris en charge totalement par la Poste,

-remplacement de la porte vitrée : 12 388 € HT

-accessibilité (rampe aux normes, place parking PMR) : 11 552 €

Le CM accepte ce programme de travaux, autorise le maire à signer les documents y afférents et à solliciter les subventions.

La Poste : 50% de la porte.

L'État : 30% de la porte, 50% de l'accessibilité.

-Attribution marché interconnexion

6 entreprises ont répondu à l'appel d'offre pour les travaux d'interconnexion au réseau d'eau potable de Favorney. Le montant prévisionnel était de 201 000 € HT, pour les seuls travaux (c'est-à-dire hors maîtrise d'œuvre).

Le CM décide de retenir l'entreprise STPI, pour un montant de 184 540 € HT et accepte le programme des travaux.

Il autorise le maire à signer les documents y afférents et à solliciter les subventions :

Le Département : 70%

L'Agence de l'eau : 10%

-Opération façades

Les travaux de ravalement des façades concernent :

-6 rue de la Presle (garage Jacquemard)

-4 rue de la Presle (immeuble Cousin)

-2 rue de la Presle (2 logements)

-1 rue du 14 septembre (immeuble Hinsinger, 3 logements)

-place Joly de Colombe (5 logements, 2 commerces)

-2 cages d'escalier

-mairie (portes et balcon)

4 entreprises ont été consultées.

Le CM accepte le programme de travaux et décide de retenir l'entreprise Pighetti, pour un montant de 62 171 € HT.

Il demande qu'un avenant soit pris pour la réfection des 2 cages d'escalier des logements dans le bâtiment mairie.

À Breurey-lès-Faverney, le 09 août 2021

Le Maire, Jean MARCHAL

